

## **La réintégration de la couche picturale**

La phase de réintégration s'est déroulée du mois de mars 2000 au mois de février 2001. La démarche a consisté en une retouche minimaliste, c'est-à-dire que seuls les manques de la couche picturale ont été réintégrés alors que la plupart des usures ont été laissées visibles ainsi que les craquelures prématurées et les repentirs de l'artiste.

Le type de retouche choisie est une réintégration illusionniste car elle permet une bonne intégration des joints de lés de toile et des accidents à l'ensemble de la composition.

La réintégration désigne l'ensemble des opérations qui rendent à la peinture une continuité d'image et de surface : les manques sont comblés par un mastic puis par de la couleur. Au préalable, la peinture est recouverte d'un vernis qui a deux fonctions :

- redonner de la profondeur à la peinture après la phase de nettoyage
- servir de couche intermédiaire entre l'original et la retouche des restaurateurs.

Les matériaux employés sont toujours différents de ceux qui composent l'œuvre et ils doivent répondre à deux principes fondamentaux : être stables et réversibles dans le temps. Ainsi les pigments utilisés sont mélangés à des vernis et conçus spécialement pour la restauration.

La réintégration des manques et des zones corrodées s'est déroulée en deux étapes : la pose de tons de fond puis le travail de finition. La première étape sert à masquer, par une retouche rapide et légèrement plus claire que l'original, l'aspect blanchâtre du mastic, tandis que le travail de finition est composé d'une succession de glacis superposés qui donne à la lacune un aspect quasi invisible.

Pour les mêmes raisons que pendant la phase de nettoyage, un nouveau tirage au sort a déterminé les zones à attribuer à chacun des restaurateurs mais l'harmonisation finale a été réalisée par l'ensemble des membres du groupe afin d'assurer la pluralité des regards sur l'ensemble de la peinture. Des corrections minimales ont été apportées à partir d'une tourelle mobile après le démontage de l'échafaudage.